

Déclaration de la FNEC FP FO au CDEN
du 9 février 2017

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur des Services de l'Éducation Nationale,
Monsieur le Président du conseil départemental
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce Conseil départemental de l'éducation nationale est censé entériner le projet de carte scolaire de la rentrée 2017 présenté lors du comité technique spécial départemental du 31 janvier dernier.

Cette année encore, ce projet n'a reçu aucun vote favorable de la part des représentants des organisations syndicales.

Et pourtant, il y avait, presque, de quoi se réjouir pour la rentrée prochaine car notre département se voyait attribuer une dotation positive de 5 postes qui contrastait avec l'amputation de 6 postes l'an passé.

La réalité est malheureusement moins rose: 17 classes vont encore fermer au mois de septembre, 9 seulement ouvriront.

Cette année encore, la création des dispositifs issus de la loi de refondation de l'école (« plus de maîtres que de classe », « accueil des moins de trois ans ») se fait au détriment d'ouverture de classe ou oblige à la fermeture. A Lassay les Châteaux, par exemple, on ferme une classe et on crée un dispositif « plus de maîtres que de classe ». Nous observons la même logique à l'école M. Pagnol à Laval.

Pour notre organisation, comme certainement pour les parents d'élèves, c'est un non-sens.

Nous considérons de la même façon que c'est un non-sens de ne pas comptabiliser les élèves de moins de trois ans dans les opérations de carte scolaire. Ces enfants n'existeraient-ils pas ?

Il en est de même pour les élèves accueillis en Unité Localisée pour l'Inclusion scolaire (ULIS). Ces dispositifs visent à inclure des élèves en situations de handicap dans les classes ordinaires : pourquoi ne pas les compter ? Ne sont-ils pas présents dans les classes à un moment donné ?

De plus, même si nous notons des créations de postes de remplaçants ou encore de postes spécifiques, notamment dans la prise en charge d'élèves en situation de handicap, les moyens nous semblent bien éloignés des besoins réels.

Notre organisation continue et continuera de revendiquer des moyens pour abaisser les effectifs par classe, améliorer le remplacement, rétablir ou renforcer les moyens spécialisés pour la prise en charge des élèves en difficultés et à besoins éducatifs particuliers, rétablir une véritable formation continue.

Finalement, au vu de cette carte scolaire, cette année encore, il n'y avait pas de quoi se réjouir.